

---

## **COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE**

**Du 11 octobre 2022**

---

**Présents :** Bosson Jean-François, Degenève Patrick, Detraz Laurent, Hominal Francis, Julienne Marcel, Bosson Hervé, Charrat Michel, Von Arx-Dupraz Chantal, Ruhin Marie-Luce, Gaillard Laurent.  
**Excusés :** Morandi Loris, Gardrinier Jennyfer, Dupraz Isabelle, Chiappani Mylène, Bisetti Mélodie.

Francis Hominal est désigné secrétaire de séance.

Validation du compte rendu du mois de septembre 2022.

---

### **Bois et Forêts**

---

#### **Forêt pédagogique « dans 1000 communes la forêt fait école »**

Les élèves se sont rendus sur la parcelle de « Vuan » délimitée par l'ONF pour en prendre connaissance. Ils ont demandé au conseil municipal de leur mettre à disposition cette parcelle sous l'accompagnement de l'association des communes forestières. Une délibération a été validée à l'unanimité pour autoriser le principe d'accueil d'une forêt pédagogique au sein de la forêt communale à l'école. Cette délibération a été lue par Esteban et Armand, élèves de CM2, motivés par ce projet. Hervé les a invités à faire le relais entre la classe, l'ONF et les élus. La première plantation de cèdres avec les enfants est prévue le 7 novembre.

**Acquisition parcelles Mr Thévenod** vers la chapelle de Planet : lors du dernier conseil il a été décidé de lui faire une offre à 15 cts/m<sup>2</sup>. Cette proposition a été acceptée par Mr Thévenod. Un acte administratif sera rédigé.

**Coupe d'affouage Sur Vuan** : Hervé a rendez-vous demain 12 octobre pour faire un état des lieux avec l'agent ONF et l'entreprise Pralon. Les bûcherons vont commencer l'abattage dans la foulée.

---

### **Urbanisme**

---

#### **Demande de permis de construire :**

- En cours BOGARD WARMÉ, 2215 route de Saint André, après rendez-vous avec le CAUE, le projet a été retravaillé, la maison a été déplacée. Il y a du mieux mais un 2<sup>e</sup> RV avec l'architecte conseil est souhaitable.
- SAILLET Jean-François, 2125 route de Saint André. Construction d'un abri-voitures pour 2 places, toit végétalisé et pose d'une clôture. Avis favorable.

## Déclarations préalables :

- CHARRAT Michel, 1880 route Santadronne, réfection bardage et pose d'une verrière. Avis favorable.
- CLOT René, 865 route du Plâne, abri voiture. Avis favorable.
- GARDINIER Jennyfer, 100 impasse des Taillis, réfection toit, isolation extérieure, remplacement vélux. Avis favorable.
- PASTEUR Alain, 2195 route de Saint André, surélévation d'un mur existant en remplacement d'une barrière. Avis favorable.
- Commune de St André, autorisation de démolition du toit et réfection du toit de la maison Smiesko 225 route de Curseille. Accord de principe pour la demande d'urbanisme. Faire intervenir un géomètre pour délimiter exactement la propriété.

## Avant- projet

- La ferme de la Source, 2655 route de Saint André. Deux personnes vont reprendre l'exploitation (jardins, serres) mais pas les bâtiments. Les repreneurs souhaitent maintenir l'activité et vendre sur place. Ils ont besoin de frigos qu'ils installeraient dans des containers à usage agricole. La demande porte sur la pose de deux containers à usage agricole avec toits végétalisés. Le conseil municipal émet un accord de principe à l'unanimité.

---

## Réfections toitures

---

Le toit de la maison Smiesko appartenant aujourd’hui à la commune doit être refait.

Deux devis ont été demandés : l’entreprise Jolly a été retenue pour un montant HT de 29 191 €. Il faut ajouter les arasées qui seront à reprendre par un maçon lors de la réalisation du chantier.

Le toit de la chaufferie de l’église et l’isolation sont aussi à reprendre. Les devis ont été examinés et c’est l’entreprise Chardon qui a été retenue pour un montant HT de 22 625 €.

Il n’y avait pas de cheneaux jusqu’à présent car le toit est plat. Il faut donc prévoir les écoulements : sciage de l’enrobé, terrassement, pose de tuyaux, de regards, remblai, pose de pierres sur le béton. Le devis de Patrick Degenève est accepté pour un montant de 5 240 € HT. Une subvention départementale de 21 000 € sera attribuée en fin de travaux pour le projet global.

---

## Vote subventions 2022

---

Les subventions annuelles aux associations ont été votées pour 2022 :

Paysalp	2400 €	secours catholique	200 €
Badaboum	380 €	espace femmes G	200 €
Foot Boëge	500 €	souvenir français	150 €
Banque alimentaire	200 €	AFN	150 €
Handi Sport	200 €		

---

## Ecole APE

---

Repas cantine : le traiteur « La Cordée » de Burdignin nous informe qu'il n'est plus possible de maintenir le prix du repas actuel compte tenu des augmentations des matières premières et des frais d'énergie. Le tarif sera majoré à compter du 1<sup>er</sup> novembre et sera répercuté aux parents d'élèves à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

APE : La commission scolaire a été invitée à l'assemblée générale de l'APE, invitation appréciée car il y a longtemps que cela n'a pas été le cas. Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Fanny Giumelli

Secrétaire : Lucile Smirne

Trésorière : Dorine Vachat

Plusieurs idées sont en cours pour faire rentrer de l'argent dans la caisse. Une classe verte est prévue et si le projet vient à bout, le conseil municipal les soutiendra financièrement.

Un panneau va être posé contre le mur de l'école pour identifier l'école.

---

## 11 novembre et parcours de la flamme

---

La cérémonie du 11 novembre est organisée cette année à St André. Le repas sera servi à la salle des fêtes et préparé par le restaurant « Les Touristes » à Habère Lullin.

Comme l'année dernière, en hommage aux soldats morts au combat, un « relais de la flamme » est organisé par le 27<sup>e</sup> bataillon des chasseurs alpins, visant à faire circuler la Flamme du Soldat inconnu à travers tout le département du 10 au 11 novembre. La flamme traversera Boëge et St André le 10 novembre entre 16 h 45 et 17 h 05. Des lumignons seront déposés au cimetière en leur honneur.

---

## Informations diverses

---

Le cimetière sera nettoyé pour la Toussaint. Un arrêté du maire va être rédigé pour permettre la réorganisation des tombes au cimetière.

Une nouvelle Santadronne est en cours de préparation.